

"CATEGORISATION 'DECENTRÉE OU 'LATENTE'..." PAR B. HUP, S. VEIT ET J.-P. DECONCHY – COMMENTAIRE

Jean-Claude Deschamps
Université de Lausanne, Suisse

Cette recherche "grise" présentée par B. Hup, S. Veit et J.P. Deconchy est des plus intéressante, bien qu'intrigante à de nombreux égards. Après avoir brièvement rappelé le dispositif expérimental et les résultats, c'est à une tentative d'interprétation que j'aimerais me livrer dans ces quelques lignes.

Reprenons les scénarii de cette quasi expérimentation (plan factoriel à 8 cases) : un locataire ("blanc" ou "noir") quitte l'appartement qu'il occupait et un nouveau locataire ("blanc" ou "noir") va probablement occuper ce logement. La tâche des sujets consiste à évaluer, à l'aide d'un certain nombre de questions, l'état des lieux de l'appartement objet de la transaction (9 questions sur la base de trois photographies de l'appartement vide de meubles - cuisine, sanitaires, séjour) puis la conception de l'appartement (9 autres questions sur la base d'un plan de cet appartement) ou la conception de l'appartement puis l'état des lieux. Ajoutons que pour chaque question, les sujets doivent répondre à l'aide d'échelles en 6 cases allant de très insatisfaisant (-3) à très satisfaisant (+3). Bien qu'aucune précision à ce propos ne figure dans ce papier, les résultats indiquent que les réponses des sujets à chacune de ces questions ont été converties en des scores allant de 1 à 6.

Quant aux résultats, tels qu'ils sont rapportés par les auteurs, ils sont homogènes, "compacts". Les analyses de variances établies question par question montrent que :

- il n'y a pas d'interaction entre les différents facteurs indépendants (à une exception près sur les 72 possibles) ;
- que la conception de l'appartement est évaluée plus positivement lorsque le locataire antérieur était un "blanc" (mais pas l'état des lieux) ;
- que la "couleur" du futur locataire n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'état des lieux ou de la conception du logement ;
- que l'état des lieux est perçu moins négativement lorsque les sujets commencent par cette évaluation de "l'état de l'appartement, tel que les photographies en rendent compte" ;
- que la conception de l'appartement est plus positive lorsque les sujets terminent par l'évaluation de "ce qui relève de la conception ('par l'architecte') de l'appartement tel que le plan permet d'en présumer".

Cependant, lorsqu'on examine les données un peu dans le détail, une première chose émerge immédiatement : alors que -rappelons le -, pour chaque question, les scores peuvent aller de 1 (très insatisfaisant) à 6 (très satisfaisant), globalement l'état des lieux est évalué comme très insatisfaisant par les sujets (les moyennes vont de 1,42 pour la question 1 à 3,221 pour la question 7, avec une moyenne générale des scores sur l'ensemble de ces 9 questions de 1,834). La conception de l'appartement quant à elle est évaluée comme plutôt

satisfaisante (les moyennes vont de 3,137 pour la question 15 à 4,175 pour la question 10, avec une moyenne générale des scores sur l'ensemble de ces 9 questions de 3,77). Et cette simple constatation me semble permettre d'avancer un début d'interprétation aux résultats.

- En ce qui concerne tout d'abord l'ordre de présentation des évaluations (Etat des lieux - Conception de l'appartement *versus* - Conception de l'appartement - Etat des lieux) : lorsque les sujets commencent par évaluer l'état des lieux, malgré leurs impressions dont on a toutes les raisons de penser qu'elles sont franchement négatives, ils hésiteraient à donner des réponses pas trop dépréciatives (effet plancher ?) et lorsque par la suite ils sont amenés à évaluer la conception de l'appartement, ils continueraient à surévaluer l'objet qu'on leur donne à juger. Par contre, lorsque les sujets commencent à évaluer la conception de l'appartement, ils ne mettraient pas en avant ce "biais" de surévaluation et par la suite, ils évalueraient l'état des lieux sans pouvoir éviter, comme par contraste, des réponses franchement négatives. En fait, ils établiraient la même différence entre évaluation de la conception de l'appartement/évaluation de l'état des lieux que celle établie par les sujets qui sont soumis à l'autre modalité de l'ordre de présentation des évaluations (état des lieux/conception de l'appartement).

- Ensuite, pour ce qui est de l'évaluation de la conception de l'appartement qui est plus positive lorsque le locataire antérieur est présenté comme étant un "blanc" (et l'absence d'effet de la "couleur" de l'ancien locataire pour ce qui est de l'état des lieux), on peut là aussi tenter d'avancer une interprétation. Il se pourrait que confronté à des photos qui témoignent d'un état des lieux perçu comme franchement déplorable, les sujets ne puissent que le constater, quel que soit par ailleurs la "couleur" de l'ancien occupant (d'autant plus qu'un "effet de brebis galeuse" <'black sheep effect'> nous permet de prédire que, confrontés aux effets d'un comportement peu désirable, les sujets devraient avoir tendance à déprécier encore plus un membre de leur groupe d'appartenance qu'un individu qui n'appartient pas à leur groupe). Par contre, face à un "plan général mais détaillé de l'appartement F3" qui renvoie à une conception de l'appartement perçue globalement comme moyenne, plutôt satisfaisante mais point trop, c'est là où une discrimination en faveur des membres de son groupe peut se manifester.

Bien-sûr, cette piste d'interprétation ne résout pas tous les problèmes (et n'a par ailleurs nullement la prétention de les résoudre). Il faudrait réfléchir plus avant au fait que la "couleur" du futur locataire n'a pas d'effet, pas plus qu'on ne trouve d'interaction entre les facteurs "couleur" de l'ancien locataire/"couleur" du futur locataire. Cependant et dans un premier temps, une interprétation de ce type me semble plus économique que l'évocation d'une catégorisation "transférée" {déplacement "du *sujet* évalué (les "noirs" salissent plus ...) vers l'*enveloppe socio-idéologique globale* ou la transaction est menée (... les "noirs" ... habitent des appartements au rabais, mal construits et mal conçus)} ou "latente". Et il serait facile de vérifier la pertinence de cette interprétation simplement en rendant le matériel à partir duquel l'évaluation sur l'état des lieux est portée plus positif (voire en présentant aux sujets un plan de l'appartement qui renvoie pour eux à l'idée d'un logement mal conçu et des photos témoignant à leurs yeux d'un état des lieux impeccable).

Jean-Claude Deschamps
Institute des sciences sociales et pédagogiques
Université de Lausanne
1015 Lausanne
Suisse